Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20261117-DELIB1684-DE

**DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE**
**MAIRIE DE LOPÉREC**

**Date de convocation** du conseil municipal : **le 12 novembre 2026**
**Date d'Affichage de la délibération : Le 19 novembre 2026**

**2026-07-09**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, **le 16 novembre à 19 heures 30 minutes**
Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,
sous la présidence de **Jean-Yves CRENN,** Maire de la commune.

**Présents :** TOULLEC Bruno, CAER Marie-Jeanne, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, LE BEC Céline, HÉMON Geneviève, COZIEN Sébastien, LAYOUR Cindy, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola, MEQUIGNON Marc, KERDILES Albert.

**ABSENTS :** CHESSE Yannick, SENGELÉ Aude.

**Secrétaire de séance désigné :** MEQUIGNON Marc

OBJET : Acquisition à titre gratuit d'une partie de parcelle appartenant à Monsieur et Madame BERDER Joël et Anne – Prise en charge des frais de géomètre et d'acte

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre du développement des sentiers de randonnée sur la commune, il s'avère nécessaire d'acquérir une emprise foncière sur la parcelle cadastrée AB n°358 appartenant à Monsieur et Madame BERDER Joël et Anne.
Monsieur BERDER a donné son accord de principe pour céder une partie de sa parcelle à titre gratuit à la commune de LOPEREC (soit 1 a 58 ca). La commune s'engage à prendre en charge les frais de géomètre et d'acte.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'une partie de la parcelle à titre gratuit de Monsieur et Madame BERDER ainsi que les frais de géomètre et d'acte soient à la charge de la commune. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a signé tout document, toutes pièces nécessaires.

**Pour copie certifiée conforme à l'original,**

**Le Maire**
**Jean-Yves CRENN**

MAIRIE DE LOPÉREC 29 (Finistère)

**Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en préfecture le 13 novembre 2026**